

Image not found or type unknown



Résiliation de contrat mobile avec un faux justificatif

Par **helene**, le **08/02/2012** à **20:45**

Bonjour,
J'ai voulu résilier ma ligne mobile sans frais chez un opérateur étant donné que j'ai encore 20 mois d'engagement.
Je me suis fait un faux certificat de mutation professionnel à l'étranger.
Mais la j'ai peur car le courrier est déjà envoyé en recommandé.
Qu'est que je risque si il constate que le certificat est faux???
Merci de votre réponse car la je suis vraiment angoissé de perdre mon emploi